

Délibération CA 2024 / 03 / 12 – 19
Point 20 de l'Ordre du Jour :
PLAN de DÉVELOPPEMENT des COMPÉTENCES 2024
Document transmis aux Administrateurs
ANNEXE 19

Passer du plan de formation au plan de développement des compétences s'inscrit dans une approche plus globale et stratégique de la gestion des ressources humaines, en particulier dans le contexte de la nouvelle direction « accompagnement » et développement RH ».

Le plan de développement des compétences poursuit la démarche engagée dans le plan de formation de 2023, dans le respect de ses grands principes, avec quelques avancées significatives et des ajustements pertinents. À cet égard, il vise à consolider et à approfondir les efforts entrepris.

Avec l'évolution rapide des technologies, le plan de développement des compétences introduit des méthodes d'acquisition de compétences plus souples et plus innovantes. Le développement de multimodalités, des options d'apprentissage en ligne, des cours modulaires et des opportunités d'auto-formation pour permettre à chacun de choisir la voie qui convient le mieux à son apprentissage.

• Éléments de bilan 2023

Budget 2023 de la formation des personnels : 680 K€ dont 50 K€ de reversement des composantes pour les actions individuelles.

Bilan des actions et sessions : 371 actions - 725 sessions– 140 inscriptions individuelles – 5679 inscriptions ce qui a abouti à la participation de 3 052 stagiaires, signifiant que certains ont suivi une ou plusieurs actions.

• Plan de développement des compétences 2024

Le plan de développement des compétences, se décline en 6 axes majeurs pour l'année civile 2024 (7 axes également en 2023) :

	2023	2024
AXE N°1	Déployer une démarche de qualité de vie et des conditions de travail	Renforcer les compétences des encadrant.e.s pour soutenir leur développement professionnel et la mise en œuvre des projets de transformation
AXE N°2	Garantir la sécurité des biens et des personnes	Poursuivre le déploiement de la démarche de qualité de vie au travail et des conditions de travail
AXE N°3	Accompagner la démarche de responsabilité sociétale de l'Université	Garantir la sécurité des biens et des personnes
AXE N°4	Accompagner les encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités managériales	Accompagner la démarche de responsabilité sociétale et environnementale de l'Université
AXE N°5	Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail	Accompagner les métiers de l'ensemble des agents et des collectifs de travail
AXE N° 6	Consolider les connaissances, les compétences et les usages du numérique	Consolider les connaissances, les compétences et les usages du numérique
AXE N° 7	L'appui à la recherche et à l'accompagnement des pratiques pédagogiques	

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration **approuvent à l'unanimité** le plan de développement des compétences 2024.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants	24
Présents	17
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	24
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 13 mars 2024



Hélène BOULANGER
Présidente

• Transmis au Recteur Chancelier le **15 MARS 2024**